



COMMISSION RÉGIONALE DE GESTION DES COMPÉTITIONS

Secteur Tournois - Procès-verbal n°1

Réunion : 23 / 11 / 2021

Visio / Présentiel

Horaires : 17h 30 à 19h

Présidente : Chantal DELOGE

Présent(e)s : Mesdames Sandrine CANCEL, Marie-France MILHORAT,

Messieurs Mazouz BELGHARBI, Guy BLAISON, Jean-Claude CAVAILLES, Benoit TEOULET.

Excusé(e)s : Messieurs André LUCAS - Président de la Commission Régionale de Gestion des Compétitions, Gilles AMILHAT, Laurent AUGER, Bernard ESPADA.

Assiste : Ghyslaine SALDANA – Secrétaire Générale Adjointe.

ORDRE DU JOUR : Futur fonctionnement de la commission.

M. Guy BLAISON avise la Commission qu'il démissionne pour des raisons personnelles.

Tous les envois, réceptions et traitements des documents pour les tournois (Autorisation LFO, autorisation de la Mairie et règlement) se feront de la messagerie : competitions@occitanie.fff.fr

2 sortes de tournois :

- National : tournoi qui reçoit au moins une équipe de Ligue hors LFO
- International : tournoi qui reçoit au moins une équipe étrangère.

Pour un tournoi international, il sera demandé une autorisation de déplacement aux visiteurs, délivrée par les Fédérations ou les Ligues des clubs étrangers.

Les documents seront réceptionnés par Mme Chantal DELOGE ou Mme Sandrine CANCEL.

Mme Sandrine CANCEL demande les documents requis aux clubs et fait un premier contrôle notamment celui des règlements.

Seront strictement appliqués les règlements des pratiques de la FFF :

- Foot à 3 ou 4 pour les U6 et U7, U8F / Temps de jeu 30m'par jour
- Foot à 5 pour les U8, U9 et U10F / Temps de jeu 40m'par jour,
- Foot à 8 pour les U10, U11, U12, U13F / Temps de jeu 50m'par jour,
- Foot à 8 pour les U12, U13 et U14F / Temps de jeu 60m'par jour.

Le Foot à 11 et le Futsal seront soumis aussi au règlement FFF.

Les règlements du foot U6 à U13 et celui du Futsal seront remis aux membres de la Commission.

ATTENTION : Pas de classement, ni d'élimination directe chez les U6, U7, U8 et U9.

Envoi du dossier complet au membre de la Commission qui se rendra sur le tournoi. Celui-ci vérifie le règlement et si tous les documents sont correctement remplis. Informer Mme Chantal DELOGE ou Mme Sandrine CANCEL s'il y a une erreur.

A la date du tournoi, la personne qui aura récupéré le dossier :

- Vérifiera sur site du bon déroulement et si le règlement des pratiques FFF est bien appliqué.
- Contrôlera les clubs présents et les listings licences avec la photo extrait de Footclub.
- Prendra des photos des podiums et rédigera un article sur le tournoi visité. Nous les mettrons en ligne sur le site de la LFO.

En l'absence d'un membre de la commission au tournoi, le club organisateur pourra nous envoyer des photos pour les mettre en ligne.

Si le jour J, le membre de commission n'est pas libre, une autre personne sera désignée.

Contrairement aux autres saisons, les tournois ne seront pas notés. Ce sujet sera traité la saison prochaine. Une fois que tous les membres auront pris leurs marques, chacun se positionnera sur le sujet.

Il est prévu une réunion en présentiel en début de saison et les autres réunions se feront en visioconférence.

Présidente de la CRGC

Secteur Tournois

Mme Chantal DELOGE

Secrétaire de la CRGC

Secteur Tournois

Mme Sandrine CANCEL